

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
De ROUSSET**

Séance du 23 juin 2026 à 18 heures

N° 18/2026

**L'An deux mille vingt-six et le vingt-trois juin à 18 heures,
Le Conseil d'Administration du CCAS,
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Philippe PIGNON – Président,**

Date de la convocation : 16 juin 2026

Etaient présents : MM. PIGNON Philippe, GOURNAY Anne, ARRIGHI Lisette, COHENDET Pascale, DE PRACONTAL Pascale, DURAND Jeanine, EYMARD Régine, GAISNON Jeanne, HOBEL Laurence, SMEDING TOURAILLE Sabine.

Etaient Excusés : MM. AUBERT Mireille, HERVE Magali, HOUBE Ludovic, MARIANELLI Dominique, TARDIEU Huguette.

Secrétaire de séance : Mme Pascale COHENDET

OBJET : Budget CCAS : Approbation du Compte de Gestion 2025

Le Conseil d'Administration

- Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs et les créances, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer,
- Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Considérant que les chiffres du Compte Administratif 2025 concordent avec ceux du Compte de Gestion,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

***CONSTATE** que le Compte de Gestion du C.C.A.S. dressé pour l'exercice 2025 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 01 JUL. 2026

ID : 013-261301816-20260623-18_20261-DE



***ADOpte** à l'unanimité le Compte de Gestion du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
par le Comptable Public pour l'exercice 2025, visé et certifié par l'ordonnateur dont les écritures
sont identiques à celles du Compte Administratif.

Le Secrétaire de séance

Pascale COHENDET



Le Maire

Philippe PIGNON